

Rappel de l'Ordre du jour.

- Préparation de la présentation du Conseil de quartier aux vœux du 19 janvier 2019
- Point Budget participatif
- Budget
- Questions diverses

I. Retour sur le travail des ateliers

Nous devons éclaircir ce qu'il en est du financement de la table d'orientation qui avait été acté sur le budget d'investissement 2018 lors de la dernière AG du 15 novembre 2018. Il serait intéressant d'associer les jardiniers pour la table et la signalétique des arbres.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Nous sommes en train d'organiser une réunion sur ces sujets (signalétique sur les espèces remarquables, table d'orientation et dénominations) autour d'Evelyne Honoré, Adjointe à la Maire chargé notamment des espaces verts. Nous y convieront également la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement qui pourra apporter un éclairage technique sur vos propositions. La date vous sera communiquée ultérieurement.

La fête des tilleuls étant reconduite cette année nous aimerions associer à cet évènement la célébration des 30 ans du Square Charles Péguy. Il est envisagé de demander la participation du CFA de la boulangerie avec la réalisation de plusieurs gâteaux sur la thématique « les 30 ans du square Charles Péguy – à l'ombre des tilleuls en fleurs » (question du budget). Un concours du plus beau gâteau avec le vote des visiteurs pourrait achever la journée (prévoir un prix).

Pour la fête des voisins la réflexion sur le lieu (météo) se poursuit. Un contact a été pris avec M. N'Guyen du centre Léon Mottot) qui confirme qu'il est possible d'installer des chaises sur le TEP Louis Braille ce qui résout le problème de la projection sur le handicap visuel. La date de la projection pourrait être calée sur celle de la course (en attente de date). Il faudra vérifier que l'on peut également consommer sur ce lieu. L'association Broc Bel Air de son côté pense solliciter la Mairie pour des barnums ou demander l'utilisation du TEP Louis Braille.

Réponse du Pôle Démocratie locale : A priori il n'y a pas de contre indication pour l'organisation de ce type d'évènement. Pour l'organisation de la projection, le CQ doit adresser au TEP Louis Braille un projet avec des éléments de détails sur l'organisation, le type de matériel installé, être vigilant à la préservation du revêtement, la mise en place des bénévoles, la gestion des accès au site et la sécurité, et le respect du nombre de participants.

En revanche, si l'évènement est organisé par l'association Broc Bel R (au titre de la fête des voisins), la réservation devra se faire via le PRES et une attestation d'assurance sera demandée.

Nous transmettons votre demande pour la réservation du TEP pour le 24 mai 2019. Nous vérifions également les disponibilités.

Achat des sacs de couchage sur l'investissement 2018 : demande probablement trop tardive, en attente de retour de la Mairie.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Un devis a été demandé à Go Sport pour faire livrer dans les meilleurs délais des sacs de couchage pour le Samu Social.

Contes du Bel Air : Monsieur Piquion est parti à la retraite et est remplacé. Le CQ se charge de se rapprocher du conservatoire pour obtenir les coordonnées du remplaçant et lui proposer de nous rencontrer afin de l'associer à cette manifestation.

Vœux aux CQ : Rose et Michèle préparent la communication que fera Ahmed lors de la cérémonie des vœux aux Conseils de Quartier du 19 janvier prochain. Il y sera fait mention des actions qui ont eu lieu en 2018 et de celles qui seront menées en 2019. Ahmed, Rose et Christine y représenteront le CQ BAS.

Pour le budget participatif : il est nécessaire de voir l'avancement du projet de valorisation des tunnels. Nous pourrions pour 2019 proposer la sécurisation de la placette Vega -Montempoivre.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Une réunion publique dédiée au Budget participatif a eu le 13 février à 19h30 en mairie du 12^e et a permis de faire un point d'étape sur les réalisations du Budget participatif dans le 12^e arrondissement, ainsi que de présenter deux projets en cours de mise en œuvre.

Les travaux du projet « Réinventons la Coulée Verte » sont prévus au 3^{ème} trimestre 2019. Une étude complète a été commandée par la DEVE concernant l'éclairage dans les tunnels. Un appui a également été demandé aux paysagistes de la DEVE pour le reste des opérations prévues.

I. Questions à la Mairie du 12^e

Un quorum est-il nécessaire pour les votes en AG et de combien est-il ? Lors du dernier atelier était envisagée le 12 février 2019 une réunion publique sur la valorisation de coulée et une réunion préparatoire avec le CQ BAS, le Conseil souhaite que cela puisse se faire dans les meilleurs délais.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Selon l'article 6 de la Charte des Conseils de quartier du 12^e arrondissement, il n'y a pas de quorum et les décisions sont prises par vote des Conseillers de quartier à la majorité simple :

« Les décisions du Conseil de quartier sont adoptées à la majorité des Conseillers présents lors de la réunion. Un Conseiller absent peut donner pouvoir à un autre Conseiller. »

Les conseillers du Quartier Bel Air Sud tiennent à rappeler que la communication des comptes-rendus bien en amont des Assemblées générales est un élément indispensable au bon déroulement de ces dernières. Par ailleurs une convocation dans des délais raisonnables est également demandée.

Réponse du Pôle Démocratie locale : Nous prenons bonne note de votre remarque sur le délai d'envoi des relevés de décisions, et faisons le maximum pour vous les renvoyer avec les éléments de réponse dans les meilleurs délais. Pour ce faire, nous vous remercions de bien vouloir nous les faire parvenir au plus tôt après votre réunion.

Le compte rendu de l'atelier du 11 décembre dernier n'ayant pas été communiqué aux participants le vote du projet de budget 2019 est remis à la prochaine AG qui se tiendra le 12 février prochain en lieu et place de la réunion publique pour laquelle nous n'avons pas d'avancement.

Prochaine Assemblée Générale le 12 février 2019 à 19h